

INVITATION

Marie-Annick BOUÉ, Maire, et l'ensemble de l'équipe municipale
ont le plaisir de vous convier
à l'inauguration du plateau sportif et du Pumptrack au Parc du Lavoir
le samedi 15 octobre 2016 à 11h00
Rendez-vous au Parc du Lavoir, route d'Essé

En présence de :

Madame Isabelle LE CALLENEC, Députée de la circonscription,
Monsieur Dominique DE LEGGE, Sénateur d'Ille et Vilaine,
Monsieur Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil Départemental,
Monsieur Luc GALLARD, Président de la Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées

Des 10h30, animations sportives en présence d'élèves des Ecoles et adeptes du Pumptrack

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 4 juillet 2016

PLH2 2016-2021. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de mise en œuvre des objectifs du PLH2 entre la Commune du Theil de Bretagne et la CCPRF.

Convention d'objectifs et de moyens 2016-2021 pour la coopération intercommunale en matière de lecture publique entre la Commune et la CCPRF. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention proposée.

Services périscolaires : TAP. Le Conseil Municipal à l'unanimité sollicite l'aide financière du Département pour l'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires au titre de l'année 2015-2016 pour un montant de 25 € par enfant.

Résidence de Bon Abri : révision des loyers au 1^{er} juillet 2016.

Le Conseil Municipal, après vote, par 17 pour et 1 abstention, décide d'appliquer l'évolution de l'indice de référence des loyers, soit - 0.01 %.

Viabilisation de terrains : vente du lot D. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la vente du lot D situé 16 rue Abbé Maignan, d'une surface de 500 m², à M. Pinheiro et Melle Cherruault de Janzé au prix de 37 500 € ht soit 45 000 € ttc.

Travaux de voirie, programme 2016

- Débroussaillage : M. Lecomte n'ayant pas participé au vote, le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise Misériaux de Thourie s'élevant à 6 300 € ht soit 7 560 € ttc.

- Curage de fossés : le Conseil Municipal retient à l'unanimité la proposition de l'entreprise Giboire de Janzé s'élevant à 1 650 € ht soit 1 980 € ttc.

- PATA : le Conseil Municipal retient à l'unanimité la proposition de l'entreprise Sauvager de Chateaubriant s'élevant à 9 460 € ht soit 11 352 € ttc

- Modernisation de la Voie Communale n°1 : Après vote, par 16 pour et 2 contre, le Conseil Municipal retient la proposition du Parc Départemental de Noyal s'élevant à 37 112.30 € ht soit 44 534.76 € ttc.

Extension du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche : adhésion nouvelle commune. Le Conseil approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune de Vergéal et la modification des statuts prenant en compte le nouveau périmètre.

Aménagement du Parc du Lavoir. Le Conseil à l'unanimité, retient les propositions suivantes : pour mise en œuvre d'un sol souple coulé en place, Ent. RécréAction de La Mézière pour 4 430.25 € ht soit 5 316.30 € ttc ; pour l'aménagement d'une clôture (lisse en rondin/poteaux bois), Sarl Gaubert à Coësmes pour 6 600 € ht soit 7 920 € ttc.

Recettes provenant du produit des amendes de police. Acceptation des sommes proposées. Le Conseil accepte à l'unanimité la subvention de 4 593 € proposée pour la réalisation de parcs de stationnement et la signalisation de passages piétons.

Comptabilité : admission en non valeur de titres émis. Le Conseil autorise à l'unanimité l'admission en non valeurs de titres d'exercices antérieurs pour un montant de 535.19€ sur le budget communal pour des loyers et des factures de cantine/garderie et pour un montant de 500 € sur le budget assainissement pour une taxe PAC non payée.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance le 3 octobre 2016 à 20h30, salle du Conseil Municipal.

AVIS

Pour tout acte malveillant portant atteinte aux personnes ou à l'ordre public (agressions, incivilités, tapages nocturnes...) ou tout acte de vandalisme, contacter aussitôt le n° 02 99 47 03 18 ou le 17. N'hésitez pas à vous déplacer pour porter plainte à la Gendarmerie de Janzé.

AVIS

L'entreprise MISERIAUX va prochainement procéder au débroussaillage des talus et fossés en campagne. Merci de matérialiser ou de nettoyer autour de vos sorties de tuyaux aux fossés afin d'éviter toutes dégradations.

Jean-Louis COCAULT

BIBLIO'THEIL

Un Coup de cœur pour un livre magique (jeunesse)

« Les deux grenouilles à grande bouche » de Delye Pierre, Hudrisier Cécile

Nous connaissons « la grenouille à grande bouche » et maintenant une rencontre avec deux autres grenouilles qui, lors du déluge, se retrouvent sur le même bateau que nombre d'animaux. Mais ces deux-là chantent tout le temps fort et faux, alors....

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, vendredi 17h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30

Contact : 02 99 47 73 55 ou

bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

TOUS POUR LA VIE - 26ème édition

Les 30/09, 1^{er} et 2 octobre 2016

- **Vendredi 30 septembre** :

- loto salle Le Gentieg à 20h00 à Janzé. Ouverture des portes à 18h30.

- ou soirée piscine aux Ondines à Janzé.

- **Samedi 1^{er} octobre** : randos cyclos 9h30-15h00. Courses enfants à 14h00. Courses de la vie à 15h30. Soirée spectacle 20h00. Réservez votre repas au 02 23 31 00 01.

- **Dimanche 2 octobre** : randos cyclos 8h-00-12h00. Zumbathon de 14h00 à 16h30.

Marche au départ du Theil. Rendez-vous place de l'église à 14h00. Plus d'informations sur le dépliant de Tous pour la Vie disponible en mairie ou au 02 99 44 30 30.

Emilie RABOUIN et Marie TREBON, référentes pour le Theil.

SMICTOM : DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Elle aura lieu le **lundi 17 octobre**. Deux rouleaux de sacs jaunes seront déposés sur les conteneurs gris individuels présentés à la collecte le jour de la distribution. Tous les foyers disposant d'un bac gris individuel sont concernés.

* Les usagers collectés dans des bacs gris collectifs et en point de regroupement de plusieurs bacs (en bout de chemin, souvent en campagne) **devront se rendre en mairie à partir du 3 octobre** pour retirer leurs sacs.

* Les usagers collectés en borne d'apport volontaire ne disposent pas de sacs jaunes. Les emballages recyclables sont à déposer en vrac dans la borne. (BAV au Theil : rue des Acacias, rue des Perrières et rue du Verger).

A FOND LA GYM — Association Gym/Santé

Les inscriptions sont ouvertes ! Nous conservons notre dynamique pour les étudiants/collégiens : séance à 3€, pour s'adapter au rythme scolaire et à leur bourse ! Différents ateliers sont proposés : cardio, renforcement musculaire, pilate, abdominaux, fessiers.... Les cours se déroulent en musique et dans la décontraction.

Horaires : mardi de 14h à 15h ou jeudi 19h30 à 20h30.

Lieu : salle de motricité. Adhésion 2016/2017 : 85 €.

Contact : Laurence BOUSSIN 06 63 73 66 32.

CROCO'VACANCES

Vacances de la Toussaint : cinéma, films d'animation avec thème commun " le respect des différences, de la nature "

Atelier parents/enfants (sur inscriptions 02 99 43 69 27) : le 08/10/16 à 10h00, fabrication d'un boomerang.

Le 22/10/16 à 10h00 : cuisine ta soupe

Club nature le samedi matin de 10h à 12h (enfants 6-11 ans)

L'ATELIER FLORAL

Saison 2016-2017 – mardi 4 octobre – thème « Linéaire »

Cours animés par Nathalie Hupel, **un mardi par mois soit l'après-midi à 14h soit le soir à 20h30** salle André Hoisnard. Cotisation : 55 €

Renseignements et inscriptions : Martine Savouré : 02 99 47 76 87 ou Christèle Thomas : 02 99 47 76 35 ou par mail : atelierfloral.leteil@gmail.co.

LE RELAIS DEVIENT LE RELAIS POUR L'EMPLOI

Un nouveau nom pour fédérer les 4 activités de l'association. L'offre de services reste la même :

- Mise à disposition de personnels auprès des entreprises, collectivités, associations et particuliers
- Production et commercialisation de légumes biologiques auprès de particuliers-adhérents sous forme de paniers hebdomadaires, ou auprès de clients professionnels
- Location de scooters au public en insertion

Contacts : Siège : 6 rue Louis Pasteur, Retiers. 02 99 43 60 66 ; lerelais.retiers@gmail.com

Antenne : 33 bd de Châteaubriant, Vitré. 02 33 55 15 60

DEVENEZ ECO-MOBILE AVEC ILLENOO 29 lignes de car sur L'Ille et Vilaine

A Retiers, la ligne 22 Retiers ↔ Rennes facilite vos trajets domicile-travail, administratifs et de loisirs.

Profitez des avantages qu'offre le transport en commun :

--> **+ écologique** : jusqu'à 3 fois moins de CO₂ rejeté par an

--> **+ économique** : réalisez jusqu'à 1 300 € d'économie par an

--> - anxigène, + serein, + confortable, + sécurisant.....

Laissez-vous conduire

Bons plans illenoo

--> **Vous êtes salariés**, la loi sur la prime transport vous permet de vous faire rembourser 50 % de votre abonnement en transport en commun par votre employeur.

--> **Vous avez besoin de vous déplacer sur Rennes avec le réseau STAR** (métro ou bus) : l'abonnement + (hebdo ou mensuel) est disponible dans les points de vente illenoo.

Horaires ligne disponibles dans votre mairie, aux points de vente illenoo, en gares routières (Rennes, Fougères) et sur illenoo-services.fr. Découvrez le plan du réseau **0810351035**.

AGENDA octobre 2016

Lundi 10 : concours de belote du club de la Joie.

Association CHEMINS RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL Planning octobre

Covoiturage à 13h40, parking Miescisko à Retiers - départ randonnée : 14h

Samedi 1er : Saint Armel , 12,5 kms, variante 9,5 kms. Départ place de la Mairie St Armel,

Samedi 8 : Bais : « circuit de la vigne » : 12,5 kms . Départ place de l'église Bais,

Samedi 15 : Pancé - Poligné : « Le Tertre Gris et les bords du Semnon », 12 kms, variante 10 kms. Départ place de l'église Pancé,

Samedi 22 : Domalain : « Circuit du pas Livard » ; 12,7 kms. Départ parking du complexe sportif,

Samedi 29 : Argentré du Plessis « l'Étang de la Valière » ; 9 kms. Départ parking château de Mme De Sévigné.

Renseignements : JL Cocault 06 31 23 81 96 ou M. Clouet 06 84 40 78 36

FORUM DE L'EMPLOI

Parc des Expositions de Vitré, chemin du Feil

Mardi 4 octobre 2016 de 10h à 16h.

Rencontrez les entreprises qui recrutent.

Munissez-vous de plusieurs CV.

TENNIS CLUB MARTIGNE RETIERS

Activité ouverte à partir de 7 ans + adultes. Participation sur la base du volontariat à des tournois régionaux.

Entraînements pratiqués **le samedi** par groupe de 4 en fonction du niveau, dans la salle des Maîtres Beurriers à Martigné Ferchaud. Renseignements : H. LACIRE au 06 77 91 82 41

DECLARATION ANNUELLE DE RUCHERS

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer, chaque année, les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration **est fixée entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre** pour la campagne 2016.

Procédure simplifiée de déclaration en ligne sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr

BIENTÔT UN PARC EOLIEN CITOYEN AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES ?

Réunion publique d'information sur le projet le **vendredi 14 octobre à 20h30** salle des maîtres beurriers à Martigné-Ferchaud.

Renseignements : Annick LEMONNIER Présidente Energie des Fées, www.energiesdesfees.fr & contact@energiesdesfees.fr ; www.feeole.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

* Ateliers sur les techniques de recherche d'emploi

* **SAISON CULTURELLE** : Ouverture de la Saison 2016/2017 : samedi 24 septembre à 19h à Thourie. Tout public. Entrée libre et gratuite Billetterie et réservation en ligne www.cc-rocheauxfees.fr/rubrique Agenda Réservez vivement conseillée - 02 99 43 64 87, saison-culturelle@ccprf.fr

* **Permanences juridiques sur RV** :

- permanence notaire : vendredi 21/10, 18/11 et 16/12 de 14h à 16h30

- permanence huissier ; vendredi 25/11 de 14h à 16h30

- permanence avocat : vendredi 7/10, 4/11 et 2/12 de 14h à 16h30

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Communauté de Communes pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses.

Renseignement : Communauté de Communes 16 rue Pasteur à Retiers : 02 99 43 64 87 ou www.cc-rocheauxfees.fr

Parution le lundi 26 septembre 2016

Pour Infos-Le Theil n° 216 articles à déposer pour le **15/10/2016** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétaire

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

